

## DEUXIÈME ENFANT

**EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 398**  
Le 10 février 2015 à 8 heures 44  
est né(e)<sup>(1)</sup> Rafael, Patrick, Claude  
LAMPS  
du sexe masculin à Jossigny  
(Seine-et-Marne)  
reconnu(e)<sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_  
par<sup>(3)</sup> \_\_\_\_\_  
Délivré conforme aux registres, le 12 février 2015

**MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>**



## EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé(e) le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_  
**MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>** L'officier de l'état civil  
Sceau

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du .... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».  
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.  
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».  
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

## TROISIÈME ENFANT

**EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 1868**  
Le 21 novembre 2017 à 17 heures 13  
est né(e)<sup>(1)</sup> Axel, Eric, Cédric  
LAMPS  
du sexe masculin à Bry-sur-Marne  
(Val-de-Marne)  
reconnu(e)<sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_  
par<sup>(3)</sup> \_\_\_\_\_  
Délivré conforme aux registres, le 22 novembre 2017

**MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>**

L'officier de l'état civil



S. Helson

## EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé(e) le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_  
**MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>** L'officier de l'état civil  
Sceau

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du .... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».  
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.  
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».  
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

# ÉPOUX OU PÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

# PREMIER ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° \_\_\_\_\_

Le 5 janvier 2013 à 12 heures

est né(e)

Morganne Annick Dominique

X A M P S

du sexe féminin à Bry sur Marne  
Val de Marne

reconnu(e)<sup>(2)</sup>

par<sup>(3)</sup>

Délivré conforme aux registres, le 7 janvier 2013

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
par Sceau



# ÉPOUSE OU MÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédée le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé(e) le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du .... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
Impôt sur les revenus de 2020  
Avis d'impôt établi en 2021**

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP NOISIEL  
SAID VAL MAUBUEE  
3 ET 5 COURS DES ROCHES  
77458 MARNE LA VALLEE CEDEX 2**

0370-019804-0063-00



**Vos références**

**Numéro fiscal :**

Déclarant 1 (C) : 17 44 695 677 130

Déclarant 2 (C) : 03 82 978 582 434

Référence de l'avis : 21 77 A419223 14

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

26 AV PAUL CEZANNE

77420 CHAMPS SUR MARNE

Numéro FIP : 770 20 66 7724228789 3

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 07/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 77224

**Vos contacts**

**Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

**Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP NOISIEL  
SAID VAL MAUBUEE  
3 ET 5 COURS DES ROCHES

77458 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

LAMPS MATTHIEU ROMAIN  
OU DARSEL NADEGE SIMONE G.  
26 AV PAUL CEZANNE  
77420 CHAMPS SUR MARNE

**Somme qui vous est remboursée**

**831,00 €**

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Vous serez remboursé par virement le 20/07/2021  
sur le compte bancaire suivant :

FR76 3000 4016 400X XXXX XXX4 639

Identifiant de la banque : BNPAFRPPXXX

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**42 817  
4,00**

**Revenu fiscal de référence :  
Nombre de parts :**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

**Avis d'impôt établi en 2021**

N° fiscal : 17 44 695 677 130

**Impôt sur les revenus de 2020**

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : LAMPS

Déclarant 2 - Nom de naissance : DARSEL

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	------------------------------	----------------	-----------------------------------

M

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

3

4,00

**Détail des revenus**

Salaires.....	Déclar. 1 23 131	Déclar. 2 29 165	Total 42 817
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2 313	- 7 166	
Salaires, pensions, rentes nets.....	20 818	21 999	

Revenu brut global..... 42 817

Revenu imposable ..... 42 817

Impôt sur les revenus soumis au barème (14) 273  
Décote ..... 273

Impôt total avant crédits d'impôt ..... 0

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Frais de garde des jeunes enfants.....	800	800	
Montant du crédit d'impôt calculé .....	2 253	2 253	- 400
Intérêts prêt habitation principale.....			
Montant du crédit d'impôt calculé .....			- 901

**IMPOT NET**

Total de l'impôt sur le revenu net ..... - 1 301

**CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :****IMPOT SUR LE REVENU**Impôt sur le revenu 2020 dû (53): - 1 301  
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt : + 470

Solde d'impôt sur les revenus 2020 : ..... - 831

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 831

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**  
Revenu fiscal de référence (25) ..... 42 817

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

**Avis d'impôt établi en 2021**

N° fiscal : 17 44 695 677 130

**Impôt sur les revenus de 2020**

Feuillet n° : 2 / 2

&gt;&gt;&gt; Suite de votre avis

**PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019 .....

Déclar. 1  
15 810Déclar. 2  
15 810

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018 .....

3 923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019 .....

+ 3 973

3 923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020 .....

+ 4 052

4 052

Plafond calculé sur les revenus de 2020 .....

+ 4 114

4 114

Plafond pour les cotisations versées en 2021 .....

= 16 062

= 16 062

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou en appelant le 0809 401 401

